

Informations pratiques :

Rappel des pièces à fournir

- Photocopie recto/verso de la carte d'identité
- Justificatif de domicile. Si le nom sur votre carte d'identité est différent de celui sur le justificatif de domicile, il faudra prévoir une attestation d'hébergement et une pièce d'identité de l'hébergeant
- CV
- 1 photo à joindre au dossier

Participation financière : 318 €

(à régler par les candidats retenus pour le dispositif BAFA)

Calendrier et procédure d'inscription

- Retrait du dossier d'inscription : du lundi 21 au jeudi 1^{er} octobre 2026 (Structure Information Jeunesse)
- Dépôt du dossier d'inscription : **date limite fixée au jeudi 1^{er} octobre 2026 à 20h30** (Structure Information Jeunesse)
- Entretien : la date vous sera communiquée lors du dépôt du dossier d'inscription

Déroulement et formation BAFA

- Stage théorique en internat : entre le 17 et 31 octobre 2026
- Stage pratique : entre octobre 2026 et mars 2027
- Stage perfectionnement en internat : entre le 10 et le 25 avril 2027 (uniquement pour les candidats ayant validé les stages théorique et pratique)
- Participation à différents temps de formation (ateliers scientifiques avec les Petits Débrouillards, formation PSC1, fêtes de quartier...), quelques samedis (dates communiquées en amont)

Renseignements :

Structure Information
Jeunesse
Place de la Résistance
Tél : 01 34 53 31 47
sij@villedegarges.com

Dispositif d'accompagnement :

à l'obtention du diplôme BAFA
pour les jeunes Gargeois.es
de 17 à 30 ans.



Objectif BAFA

Dossier de candidature N°

PHOTO

Présentation du candidat

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Âge :
Adresse :

Port. :

E-mail :

Situation du candidat

☐ Lycéen.ne
☐ Étudiant.e
☐ À la recherche d'un emploi
☐ Autre (préciser) :



villedegarges.fr

Rappel:

- Pour bénéficier du dispositif d'accompagnement « Objectif BAFA », vous devez impérativement être âgé.e de 17 ans au premier jour du stage et être domicilié.e à Garges-lès-Gonesse.
- Si vous remplissez ces deux conditions, nous vous invitons à déposer votre dossier de candidature à la Structure Information Jeunesse avant la date limite fixée au **jeudi 1^{er} octobre 2026, à 20h30.**
- Lorsque vous déposerez votre dossier de candidature, un rendez-vous sera pris pour un entretien de motivation, qui permettra aux organisateurs de déterminer les jeunes qui seront retenus (nombre de places limité).
- Tous ces entretiens de motivation, d'une durée d'environ une demi-heure par candidat, se dérouleront au sein de l'une des structures de la ville (le lieu et la date seront communiqués ultérieurement).

Mieux vous connaître

(merci de renseigner attentivement cette partie car elle servira de base à votre entretien)

Comment définissez-vous le métier d'animateur.trice ?

Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de vous lancer dans l'animation ?

Pourquoi souhaitez-vous intégrer ce dispositif d'aide au BAFA ?

À votre avis, quelle est la structure municipale chargée d'accueillir les publics suivants :

- 3/6 ans
- 7/10 ans
- 11/13 ans
- 14/17 ans
- 18/30 ans

Afin de valoriser votre parcours, quels sont vos centres d'intérêt ou quelles passions souhaiteriez-vous nous faire découvrir ?

Supposez que vous soyez animateur.trice et que votre responsable vous demande de soumettre des propositions sur les thématiques suivantes : sortie culturelle, grand jeu, activité sportive ou manuelle, lesquelles proposeriez-vous ?

Selon vous, quelles activités nouvelles répondraient au mieux aux attentes des jeunes de la ville aujourd'hui ?